

MODALITÉS DU PRIX LITTÉRAIRE DES COLLÉGIENS

ÉDITION 2015

2 février 2015

- **TROUSSE D'ANIMATION DE LECTURE ET DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE.** Ce document est disponible sur le site www.prixlitterairedescollegiens.ca sous l'onglet « Professeurs ». Il inclut les outils pédagogiques tels les bulletins de vote et la fiche de pointage et vous renseigne, entre autres, sur les rôles respectifs des professeurs et des étudiants, sur les modalités du scrutin et sur le choix de votre représentant étudiant.

- **INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS.** Les étudiants ayant participé **assidûment** aux activités du Prix remplissent la fiche d'inscription envoyée avec les livres. Ils sont ainsi admissibles au tirage de prix de participation qui aura lieu lors de la remise du prix au Salon international du livre de Québec; c'est pourquoi il est important que vous fassiez parvenir ces formulaires par la poste à l'adresse suivante entre le 23 mars et le 2 avril. Cet envoi doit être fait globalement par le professeur responsable et non pas individuellement par les étudiants. **Note importante**, les fiches d'inscription doivent être envoyées à la **nouvelle adresse postale** du Prix littéraire des collégiens :

Prix littéraire des collégiens
CP 306 succ. Westmount
Westmount (Québec) H3Z 2T5

- **RENCONTRES AVEC LES ÉCRIVAINS.** Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) organisera deux rencontres entre les auteurs et les étudiants au mois de mars. Le CRILCQ vous fera parvenir des affiches annonçant ces rencontres littéraires.
 - La table ronde de Montréal aura lieu à la **Librairie Olivieri** (5219, chemin de la Côte-des-Neiges) le jeudi 12 mars, de 19 h à 20 h 30.
 - La rencontre de Québec aura lieu au **Studio P** de la Librairie Pantoute (280, rue Saint-Joseph Est) le jeudi 19 mars, de 19 h à 20 h 30.

- **CONCOURS DE CRITIQUE.** Dans les semaines suivant la remise du prix, le journal *Le Devoir* publiera cinq critiques écrites par des étudiants inscrits à l'édition 2015, une par œuvre en lice. Les textes soumis devront compter entre 300 et 350 mots. Chaque institution participante pourra soumettre **une seule critique par œuvre en lice** au plus tard le 2 avril (par courriel à l'adresse suivante : vote@prixlitterairedescollegiens.ca). Veuillez noter que les textes proposés ne devront pas avoir fait l'objet d'une publication préalable.

- **VOTE.** Le résultat du vote de votre établissement (fiche de pointage) devra nous parvenir par courriel au plus tard le 2 avril à l'adresse suivante : vote@prixlitterairedescollegiens.ca
Vous trouverez la fiche de pointage sur le site, en formats Word ou RTF, sous l'onglet « Professeurs », dans la section « Outils pédagogiques ».

- **LES NOMS DU REPRÉSENTANT ÉTUDIANT ET DE L'ENSEIGNANT QUI SERONT PRÉSENTS À QUÉBEC** doivent être envoyés par courriel au plus tard le 2 avril, si possible en même temps et dans le même courriel que la fiche de vote. Veuillez spécifier les contraintes liées à l'alimentation et à l'hébergement à l'hôtel (allergies et autres informations utiles). Les représentants étudiants seront deux par chambre alors que les enseignants accompagnateurs seront seuls dans leur chambre. Le comité de coordination s'occupe des réservations hôtelières à Québec et des repas suivants : souper du jeudi soir et déjeuner du vendredi matin. Par ailleurs, les frais de transport et le dîner du vendredi midi ne sont pas compris et sont à la charge des institutions collégiales participantes.

- **LES DÉLIBÉRATIONS NATIONALES** auront lieu à Québec le jeudi 9 avril. Chaque établissement y sera représenté par un professeur et un étudiant élu par ses pairs. Tous seront hébergés au Manoir Victoria (44, côte du Palais).
 - Les étudiants seront attendus pour leur inscription entre 14 h et 16 h.
 - De 16 h 15 à 17 h 15, une rencontre obligatoire réunira les étudiants.
 - À 17 h 30, les représentants étudiants d'une part et les professeurs d'autre part seront regroupés dans la salle à manger où sera offert le souper.
 - À 19 h, débiteront les ateliers de discussion littéraire en sous-groupes, suivis, vers 21 h, des discussions délibérantes.

- **RÉUNION DES PROFESSEURS.** À 19 h, soit durant les délibérations, les professeurs seront rassemblés pour échanger sur l'organisation et le déroulement du Prix dans son ensemble. Nous remettrons aux professeurs présents des certificats de participation destinés à leurs étudiants jurés.

- **CAFÉ LITTÉRAIRE.** Tous les étudiants et professeurs participant au Prix, et non seulement les délégués aux délibérations, sont invités au Café littéraire. Celui-ci aura lieu à l'hôtel le vendredi 10 avril, de 9 h 30 à 11 h 30. Toutes les personnes présentes recevront un laissez-passer pour le SILQ.

- **LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX AU LAURÉAT** aura lieu au Salon international du livre de Québec (SILQ) le **vendredi 10 avril 2015 à 13 h**. Les professeurs pourront obtenir des laissez-passer pour tous leurs étudiants jurés auprès des membres du comité du Prix au Manoir Victoria le vendredi matin. Le SILQ a lieu au Centre des congrès de Québec (900 Boulevard René-Lévesque Est).

Aide mémoire

Informations à transmettre par courriel **au plus tard le 2 avril**
à l'adresse : vote@prixlitterairedescollegiens.ca

1 - La fiche de pointage

2 - Les noms du représentant étudiant et de l'enseignant qui seront présents à Québec

3 - Les critiques pour le concours du *Devoir*

4 - La fiche de participation des étudiants doivent être envoyées par la poste **dans un seul envoi fait par le professeur** au plus tard le **2 avril 2015**, à l'adresse suivante :

Prix littéraire des collégiens
CP 306 succ. Westmount
Westmount (Québec) H3Z 2T5



Claude Bourgie Bovet
Sylvie Bovet

Prix littéraire des collégiens
CP 306 succ. Westmount
Westmount (Québec) H3Z 2T5
514-217-0158 ou 514-704-0277
cbourgie@prixlitterairedescollegiens.ca
sbovet@prixlitterairedescollegiens.ca